

Bénéficier de l'expertise d'un conseiller en développement économique territorial implanté localement

Vos enjeux

- Bénéficier de l'accompagnement humain d'un conseil expert de votre territoire, pour élaborer et mettre en œuvre une stratégie de soutien aux activités économiques, industrielles, commerciales situées sur votre commune ou votre intercommunalité.
- Pouvoir accéder plus facilement à cet accompagnement humain en mutualisant son coût financier avec d'autres collectivités de votre département ou de votre bassin de vie.

L'offre :

Le réseau des CCI propose de mettre à votre disposition l'expertise d'un conseiller spécialisé en développement économique. Ce chef de projet CCI, en lien avec tous les services de la CCI et ses partenaires, identifie avec vous la solution d'appui la plus adaptée à vos besoins d'ingénierie.

Le chef de projet CCI peut par exemple réaliser un diagnostic de la situation économique/industrielle/commerciale de votre territoire (étude-action) ou des études spécifiques sur-mesure. Au terme du diagnostic, il vous fait part de ses recommandations et vous propose un plan d'actions.

Il peut également accompagner la mise en œuvre de vos actions dans des domaines très variés: maintien de l'activité et aide aux entreprises en difficulté, animation du commerce de centre-ville, actions d'accompagnement des entreprises/commerçants dans leurs mutations (numériques et écologiques notamment), implantation commerciale, lutte contre la vacance, création et reprise d'entreprise, animation de réseaux d'entreprises – clubs et filières, orientation et formation des jeunes, des actifs et des demandeurs d'emplois présents sur votre territoire ...

Conditions d'intervention : Le financement du poste de conseiller en développement économique, qui peut être en partie pris en charge par la CMA, nécessite également une prise en charge par les acteurs du territoire.

A qui s'adresser :

Une offre proposée par la chambre de commerce et d'industrie



En savoir plus : Contactez votre CCI de proximité : <https://www.cci.fr/contact>